

AGIR pour le métier / Semaine de l'EPS / Adhésion



Etiquette

Sommaire :	Edito- Adresses	1
	Semaine de l'EPS	2
	Semaine de l'EPS	3
	Fiche d'adhésion	4

L'ÉDITO

Face à l'urgence démocratique, il y a la syndic !

Du plus haut niveau de l'état, jusqu'à l'échelle de nos établissements scolaires, l'urgence démocratique est criante.

- . Un président qui gouverne seul et décide de tout dans tous les domaines et l'assemblée nationale qui vote au garde à vous.
- . Des grands patrons qui s'approprient les médias pour distiller leurs visions libérales et réactionnaires du monde.
- . Un ministre de l'éducation nationale hors sol, sourd au mal être de la profession qui ne s'attache qu'à détruire l'école publique pour faire place au marché privé.
- . Des chefs d'établissements formés à un management autoritaire à qui l'on donne de plus en plus de pouvoir, jusqu'à leur laisser depuis la rentrée la liberté d'imposer l'ordre du jour des CA.

Les conséquences de cette anémie démocratique sont catastrophiques :

Les inégalités se creusent toujours plus puisque ce sont les puissants qui décident pour eux-mêmes. La fameuse stratégie du ruissellement de Mr Macron vient d'ailleurs d'être démontée par France Stratégie : la suppression de l'ISF n'a pas créé plus d'investissement dans l'économie française. Par contre, les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, pendant que la fraude fiscale n'en finit pas d'augmenter, comme l'ont encore prouvé les Pandora Papers.

Le ministre Blanquer détruit le service public d'éducation à coup de restrictions budgétaires et de privatisations rampantes. L'EPS est touchée de plein fouet par cette politique (crise du recrutement, manque de moyens en STAPS, installations sportives délabrées et insuffisantes à l'image des piscines de Marseille, concurrence avec le 2S2C,...)

Les prérogatives des chefs d'établissements sont de plus en plus fortes et les injonctions qui en découlent créent de fortes tensions dans les collèges et les lycées.

Pour réinsuffler de la démocratie dans nos institutions,

il est du devoir de chacun de résister. En tant qu'enseignants d'EPS, nous pouvons et devons agir localement, dans nos établissements. Mais pour étendre les luttes locales au niveau national, il est nécessaire d'informer et d'accompagner les collègues, de coordonner les actions, de défendre nos statuts et de diffuser les revendications de la profession dans les instances dirigeantes. Ces missions sont celles du syndicalisme. Comme toutes les organisations syndicales, le SNEP est mis en difficulté par les réformes en cours, notamment la suppression du paritarisme. La force du SNEP tient d'abord dans son taux de syndiqués (environ 30% de la profession). Sans syndiqués, pas de SNEP. Et sans SNEP, pas de collègues pour siéger dans les instances (CD UNSS, CDEN, CTSD,...), pas de collègues pour vous accompagner individuellement et défendre vos droits à la mutation et à l'avancement, pas de possibilité d'intervenir directement auprès du recteur ou du ministre pour rappeler régulièrement le caractère essentiel de l'EPS et du sport scolaire, pas de proposition pédagogique alternative aux nouveaux programmes EPS vides de sens et de contenus,...

Se syndiquer est un acte militant fort pour défendre l'EPS, le sport scolaire et le service public d'éducation. C'est également un acte politique qui permet l'existence d'un contre-pouvoir indispensable à toute vie démocratique.

**Le SNEP a plus que jamais besoin de vous !
Syndiquez-vous
et faites syndiquer autour de vous !**

Cédric VASSENAIX - Benoît BROCHIER

Adresses d'envoi pour les adhésions : **13** - Laurence PASINI, Quartier l'escaillon, 4 allée Honoré Puech, 13500 Martignes. **84** - Philippe MANDON, 5 allée des genévriers, 30400 Villeneuve les Avignon. **05** - Lyliane MINODIER, 20 rue B. Chaix, 05100 Briançon. **04** - Christian ATZORI, 47 hameau de Chanteclerc, 04000 Digne les bains

1 JOUR, 1 ACTION!!!



Lundi 15 nov. : Stage EPS 1er degré



Pour la 1ère fois, le SNEP Aix-Marseille et le SNUIPP 13 organisent un stage EPS à destination des professeurs des écoles. En effet, l'EPS est une composante essentielle de la scolarité des écoliers. Le stage aura lieu au collège Malraux de Marseille.

Ce sera également l'occasion d'alerter les parents d'élèves. Le SNEP Aix-Marseille enverra un communiqué aux associations de parents afin de les interpeller sur les enjeux de l'EPS dans un contexte sanitaire qui complique son enseignement.



Mardi 16 nov. : La Presse



Le SNEP Aix-Marseille interpellera la presse locale sur les problématiques rencontrées par notre discipline.

Il y a tant à dire. La construction de piscines à Marseille, le plan Marseille de Macron, les problématiques du pass sanitaire dans certaines communes et l'accès aux installations municipales.



Mercredi 17 nov. : Sport scolaire



Le SNEP Aix-Marseille viendra à votre rencontre lors des cross départementaux organisés ce jour là.

SPORT SCOLAIRE en crise

Levons les freins imposés par la direction nationale de l'UNSS et la FAQ ministérielle, organisons ensemble la reprise des compétitions et le fonctionnement en groupes constitués dans nos AS ! Le sport scolaire doit pouvoir exister pour TOUS dans la continuité de l'EPS !

**FAISONS PARLER DE L'EPS!**

La semaine de l'EPS est une initiative du SNEP national à laquelle toutes les sections académiques de France vont participer. Le SNEP Aix-Marseille participera activement à cet événement.

En cette année d'élection présidentielle, l'objectif est de faire entendre les revendications concernant l'enseignement de l'EPS et l'animation du sport scolaire.

Le SNEP-FSU porte comme revendication principale auprès des élus, des parents ou des futurs candidats aux élections, les 4h d'EPS pour toutes et tous de l'école primaire au lycée.

En effet, la crise sanitaire a montré le besoin urgent de pratique physique chez nos élèves. L'EPS et le sport scolaire sont de formidables outils pour permettre d'augmenter la pratique physique de TOUS les élèves sur l'ensemble du territoire.

Pour cela il faut :

- 4h d'EPS par semaine
- Doublement du recrutement pendant au moins 5 ans
- 24 élèves par classe maximum
- Une vraie épreuve d'EPS au DNB, CAP et Bac avec un coefficient revalorisé
- Une section sportive dans chaque établissement avec les moyens alloués
- Un plan de construction de 1000 gymnases et piscines d'ici 2024

La Semaine de l'EPS

découvrez notre site et tous les événements



Le SNEP 84 profitera de la semaine de l'EPS du 15 au 19 novembre pour rédiger un communiqué de presse et interpeller

les élus sur l'état de l'EPS dans le département (manque de TZR, reprise nécessaire mais difficile pour les AS et le sport scolaire, subvention de rénovation des installations sportives du CD 84 toujours disponible,...)

FLASH INFO !**CARRIERES**

- Les tableaux d'avancement Hors Classe, classe exceptionnelle pour les agrégés.es et les professeur.es d'EPS et l'échelon spécial pour les professeur.es d'EPS ont été publiés En l'absence de CAP, seuls les rectorats et le ministère décident des promotions en toute opacité ! N'hésitez pas à demander au rectorat (ou au ministère pour les agrégés.es) le barème retenu, les éléments et le barème du dernier promu.
- RDV de carrière : la 1ère période de contestation est finie, pensez à contacter le SNEP si vous avez fait la démarche de recours. Déjà nous constatons des aberrations sur les avis posés. corpo-aix@snepfusu.net

CONSEILS D'ADMINISTRATION : démocratie attaquée !

1. Gardez un C.A démocratique: lors du 1er C.A d'installation, votez sur la création d'une commission permanente mais contre toute délégation de compétence à celle-ci. Le CA vote, la CP émet des avis.
2. L'ordre du jour n'est plus voté en début de C.A. Faites inscrire au règlement intérieur du C.A "l'ODJ est adopté en début de séance par l'ensemble des membres du C.A"

1 JOUR, 1 ACTION!!!



Jeudi 18 nov. : les élus et stage mutation INTER

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021
 Collège Marseilleveyre, Marseille, 13h-17h
RÉUNION MUTATIONS INTER 2021

Demande de stage à déposer avant le 18 octobre 2021 auprès de votre direction.

Le SNEP Aix-Marseille interpellera les élus (maires et députés) afin de porter nos revendications pour le développement de l'EPS. La principale revendication sera celle des 4h d'EPS pour tous de l'école au lycée. Le SNEP 13 a demandé audience à la mairie de Marseille, le SNEP 05 rencontre les 2 députés du département, ...



Nous organisons également un **stage mutation INTER** à destination de tous les collègues qui souhaitent muter hors de notre académie. Le stage aura lieu au collège Marseilleveyre à Marseille. Inscription sur notre site internet.



Samedi 20 nov. : Les rando du SNEP



Le SNEP Aix-Marseille vous propose un moment convivial et familial grâce à 2 randonnées organisées dans la région.

Une randonnée dans le 13 dans le massif de la Sainte Victoire et une randonnée dans le 05 au Pic du Morgon. Si possible, nous vous invitons à vous inscrire sur le lien doodle sur notre site académique.

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021
 10H - 16H
RDV PARKING DU BOUQUET ST ANTONIN SUR BAYON

"PRENEZ DE LA HAUTEUR"

RANDO MILITANTE À LA SAINTE-VICTOIRE

Le SNEP-FSU Aix-Marseille vous invite à partager un moment convivial en famille grâce à une rando dans le massif de la Sainte Victoire.

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021
 10H - 16H
RDV ABBAYE BOSCODON CROTS (05)

"PRENEZ DE LA HAUTEUR"

RANDO MILITANTE AU PIC DU MORGON

Le SNEP-FSU Aix-Marseille vous invite à partager un moment convivial en famille grâce à une rando au pic du Morgon.

AFFECTATIONS : rentrée cahotique.

Suppressions et gels de postes, coupages de BMP pour placer les stagiaires mi-temps et les MEEF Alternants, ont eu des conséquences sur les affectations des TZR et CDI. Les conditions de travail s'aggravent un peu plus, les droits de chacun ne sont plus respectés, les affectations sur plusieurs établissements se multiplient et les tensions augmentent. La rentrée 2022 s'annonce encore plus compliquée avec l'affectation des stagiaires sur un temps plein.

FLASH INFO !

RETRAITES

Depuis 2010, le gel du point d'indice continue d'affecter notre pouvoir d'achat et nos retraites avec un recul sans précédent. Près de 16% sur la période. Et nous allons continuer à nous taire ? Et que dire de notre protection sociale ? Son démantèlement serait une catastrophe. Finie la résignation, résistons à cette vague de mesures et de projets inacceptables. Revendiquons ensemble avec les actifs.

36 STAGIAIRES dans l'académie

Mi septembre, le SNEP a rencontré les stagiaires à l'ESPE. L'équipe du SNEP a échangé sur la situation actuelle du métier et leur a rappelé les enjeux de la syndicalisation, illustrés par les multiples avancées pour la profession obtenues par le SNEP. Un outil de communication est mis à leur disposition, *medié par Laurence PASINI, responsable SNEP des stagiaires.* La première échéance pour eux sera la compréhension du mouvement Inter : c'est le but du stage du 18 novembre auquel ils et elles sont conviés. D'autres initiatives suivront. Le collectif qu'ils et elles forment avec le SNEP est un atout majeur pour exercer pleinement le métier de professeur d'EPS.

EQUIPEMENTS, l'urgence.

« Camion-piscine » « piscines hors-sol au milieu de la cour » : mauvaises blagues. C'est malheureusement ce que propose la Ministre des sports et qui séduit certaines municipalités pour palier au manque abyssal de piscines dans la région et la 2ème ville de France. C'est scandaleux ! L'investissement dans les gymnases et les piscines est urgent afin de donner à l'EPS de véritables "salles de classe". Les responsables équipements du SNEP Aix-Marseille ont été auditionnés par le Conseil Régional pour faire entendre leur expertise en matière de construction d'installations sportives sur la base de nos référentiels SNEP équipements qui font consensus au sein des fédérations sportives et du Ministère de l'EN. A Marseille, le SNEP demande, depuis plus d'un an, une audience auprès du service des sports de la Mairie afin de parler de toutes les problématiques d'équipements sportifs dans la ville. Pour l'instant l'adjoint au maire n'a pas réagi à nos relances.



Syndicalisation 2021-2022

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : à votre trésorier-e départemental-e, voir page 1

Identité	Date de naissance ____/____/____		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement				
	Nom					Code établissement				
	Nom de jeune fille					Nom				
	Prénom					Adresse complète				
	Adresse complète					Echelon (ou groupe pour les retraités)				
Situation professionnelle	Mail				Situation administrative (entourez ci-dessous)					
	Téléphone fixe				TZR		Poste fixe		Temps partiel : %	
	Téléphone portable				Prof Sport stagiaire		Prof EPS stagiaire		Agrégé stagiaire	
					Disponibilité		Congès (parental...)			

Bulletins	Envoi des bulletins SNEP-FSU		Envoi du bulletin FSU ("POUR")		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.
	<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale					

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2021-2022

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11		
Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	146 €	155 €	163 €	168 €	178 €	190 €	202 €	216 €	231 €		
Prof EPS classe normale biadmissible			152 €	159 €	168 €	180 €	189 €	202 €	217 €	232 €	241 €		
Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe - PCEA Hors Cla	202 €	212 €	227 €	245 €	260 €	274 €	282 €						
Prof EPS Classe Ex.- Prof Sport Classe Ex. - PCEA Classe Ex.	238 €	252 €	266 €	285 €	305 €	317 €	334 €						
CE		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €		
CE Hors Classe			178 €	188 €	213 €	229 €							
CE Classe Ex.	213 €	231 €	245 €	260 €	274 €	282 €							
Catégorie / échelon	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11		
Agrégé - CTPS	110 €	169 €	172 €	186 €	197 €	211 €	226 €	242 €	259 €	274 €	285 €		
Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Classe	259 €	274 €	285 €	305 €	317 €	334 €							
Catégorie / échelon	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11		
Agrégé Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	285 €	305 €	317 €	334 €	334 €	347 €	366 €						
MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → Groupe 1	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4			103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6			132 €				
	Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5			117 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7			146 €				
	Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3				88 €								
Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe	100 €		Contractuel (CDD) temps plein à l'année		44 €		Abonnement Bulletin						
Agrégé stagiaire sur 1er poste	110 €		Contractuel alternant et autre (CDD)		20 €		Non syndicales 60 €						
Congé parental - disponibilité	46 €		Congé de formation		102 €		Institutions/Associations 60 €						
Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine.				Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quantité de service.				Etudiants STAPS 20 €					
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 4			94 €	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8			148 €					
	Entre 1 801 € et 2 050 € - 4 groupe 5			103 €	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9			160 €					
	Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2			68 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6			117 €					
	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 3			83 €	Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7			134 €					

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Nouveauté ! En ligne sur le site <http://www.snepfsu.net>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT NE RIEN INSCRIRE ICI →	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 15 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : Le : Signature :	CREDIT D'IMPOT Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation. Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.
Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Compl. d'adresse _____ CP - Ville _____ Pays _____ Code IBAN _____ Code BIC _____		Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/> MERCI DE JOINDRE UN RIB	